

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 244

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 6**

À la seconde phrase de l'alinéa 39, substituer aux mots :

« sur internet »

les mots :

« en ligne ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

En règle général, l'expression utilisée dans les textes législatifs et réglementaires pour parler d'un espace dédié sur Internet est bien « service en ligne ».